



Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

CALENDRIER **2015-2016**

AGIR
POUR
réussir

www.csrdsn.qc.ca |  



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous remettons le calendrier 2015-2016 de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN). Vous y trouverez des informations qui sauront vous être utiles tout au long de l'année.

Pour nous, la réussite des élèves est une priorité. Dans cette perspective, la convention de partenariat signée avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que notre plan stratégique 2015-2020 servent de guides à chacune de nos actions pour améliorer le rendement des élèves, évaluer la qualité de nos interventions et orienter nos choix.

De plus, chaque année, nous élaborons et signons une convention de gestion et de réussite avec les directions de tous nos établissements. Cet engagement fait état des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat. Cet outil indispensable précise les moyens mis à la disposition des établissements pour réaliser leur plan de réussite en tenant compte de la réalité de chacun des milieux.

Divers mécanismes sont également mis de l'avant afin de promouvoir la force du tandem parents-écoles, ce dernier contribuant assurément à relever le défi de la réussite de nos élèves.

Nous vous invitons d'ailleurs à vous impliquer au sein de nos établissements et à participer à l'éducation de votre enfant. Vous êtes des partenaires privilégiés et nous sommes heureux de pouvoir compter sur votre présence et vos encouragements, car ils sont essentiels. Nous vous remercions de faire équipe avec nous afin de soutenir votre jeune dans ses réalisations.

Bonne année scolaire 2015-2016.



Jean-Pierre Joubert,
président



Lise Allaire,
directrice générale



Michaël Charette,
directeur général adjoint



Guylaine Desroches,
directrice générale adjointe



France Trudeau,
directrice générale adjointe
à la réussite

LES INSTANCES :

UNE IMPLICATION ESSENTIELLE POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Le conseil des commissaires

Le conseil des commissaires a pour principale mission l'administration de la commission scolaire. Il est composé du président de la CSRDN, de dix commissaires représentant chacun une circonscription et de quatre commissaires-parents. Les membres du conseil se réunissent habituellement deux fois par mois au cours de l'année scolaire. Le conseil des commissaires traite, entre autres, des grandes orientations de la commission scolaire en regard de sa planification stratégique. Il adopte des politiques et décide des principaux moyens d'action à mettre en œuvre dans le cadre de son budget et des règles de répartition des ressources entre les établissements.

Le comité exécutif

Institué par le conseil des commissaires, le comité exécutif est formé de six membres, incluant le président de la commission scolaire et un commissaire-parent. Il exerce les fonctions et les pouvoirs que lui délègue, par règlement, le conseil des commissaires. Les membres du comité exécutif se réunissent en moyenne deux fois par mois durant l'année scolaire.

Le conseil d'établissement

Il s'agit d'une instance de gouvernance constituée dans chaque établissement et composée de parents, de membres du personnel de l'établissement, de membres de la communauté et, dans les écoles secondaires, d'élèves de la 4^e et de la 5^e secondaire. Le conseil d'établissement favorise l'information, les échanges et la concertation ainsi que la participation de chacun de ces groupes à la réussite scolaire.

Ses fonctions et pouvoirs touchent notamment le projet éducatif et le plan de réussite, le budget, les sorties éducatives, les règles de conduite, les modalités d'application du régime pédagogique, la grille-matières, l'utilisation des locaux et les services extrascolaires.

L'organisme de participation des parents (OPP)

Cet organisme a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant. Il peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur toute question concernant les parents.

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES



Jean-Pierre Joubert*
Président du conseil des commissaires
et du comité exécutif
450 438-3131, poste 2184



Martine Renaud
Circonscription n° 1
Argenteuil (partie ouest)
École Bouchard
École Dansereau / Saint-Martin
École Saint-André
École Saint-Hermas
École Saint-Philippe
450 613-1409



Manon Villeneuve*
Vice-présidente du comité exécutif
Circonscription n° 2
Lachute (Gore)
École L'Oasis
École Saint-Alexandre
École Saint-Julien
450 562-3079



Éric Filiatrault*
Circonscription n° 3
Saint-Colomban / Mirabel
École à l'Orée-des-Bois
École de la Volière
École des Hautbois
École Mer-et-Monde
École Sainte-Anne
450 432-2864



Martin Reid*
Circonscription n° 4
Mirabel
École à l'Unisson
École aux Quatre-Vents
École de la Croisée-des-Champs
450 419-1521



Lucie Gagnon
Circonscription n° 5
Saint-Jérôme
École de l'Horizon-Soleil
École Saint-Jean-Baptiste
École Sainte-Thérèse-
de-l'Enfant-Jésus
450 592-3196



Serge Forget
Vice-président du conseil des commissaires
Circonscription n° 6
Saint-Jérôme
École Dubois
École Notre-Dame
École Saint-Joseph
École Sainte-Paule
450 436-4615



Robert Fugère
Circonscription n° 7
Saint-Jérôme
École alternative de
la Fourmière
École Bellefeuille
École De La Durantaye
École Mariboisé
450 432-4499



Danielle Leblanc
Circonscription n° 8
Mille-Isles / Saint-Jérôme
École de la Source
École de l'Envolée
École Prévost
École aux Couleurs-du-Savoir
450 432-5908



Lison Girard*
Circonscription n° 9
Saint-Jérôme / Sainte-Sophie
École du Joli-Bois
École Jean-Moreau
École Sacré-Cœur
École du Grand-Héron
École Sans-Frontières
450 565-4200



Linda Gagnon
Circonscription n° 10
Prévost / Saint-Hippolyte
École des Falaises
École des Hauteurs
École du Champ-Fleuri
École Val-des-Monts
450 431-5666



Alain Leroux
Commissaire-parent
Primaire
450 224-8543



Bruno Allard*
Commissaire-parent
Primaire
450 563-1307



Alain DuHamel
Commissaire-parent
Secondaire
450 432-8691



Annie Taillon
Commissaire-parent
EHDAA
450 431-2679

LE COMITÉ DE PARENTS



Horaire du bureau du comité de parents

Du lundi au mercredi

Téléphone :
450 438-3131, poste 2107

Présidence :
450 438-3131, poste 2191

Le comité de parents est constitué d'un représentant par école. Ce représentant est élu lors de l'assemblée générale du début d'année et fait partie du conseil d'établissement de son école.

Ce comité a pour fonction de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le bon fonctionnement de la commission scolaire. Il peut mener des consultations auprès des parents lorsque nécessaire.

Pour en savoir davantage sur le comité de parents, veuillez consulter le site Internet de la CSRDN au www.csrdsn.qc.ca, dans la section « Parents », sous l'onglet « Comité de parents ».

LE COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE OU D'ADAPTATION (EHDA)



Ce comité est un lieu privilégié d'information et de consultation où les membres étudient divers dossiers et proposent à la commission scolaire des recommandations qui visent l'amélioration des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation.

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour fonctions :

- De donner son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- De donner son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.

Le comité peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Pour de plus amples informations sur ce comité, consultez le site Internet de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dans la section « Parents », sous l'onglet « Élèves avec des besoins particuliers ».

LA VOIX DES ÉLÈVES

Procédure d'examen d'une plainte

Vous pouvez prendre connaissance de la « Procédure d'examen d'une plainte » sur le site Internet de la CSRDN au www.csrdsn.qc.ca, dans la section « Citoyens », sous l'onglet « Conseil des commissaires » ou en communiquant avec le Service du secrétariat général et des communications au 450 438-3131, poste 2110.

Le protecteur de l'élève :
un rôle de médiateur et d'accompagnateur pour la réussite des élèves

Le protecteur de l'élève a le mandat d'examiner le bien-fondé d'une plainte relativement aux services qu'un élève a reçu ou aurait dû recevoir et de recommander des correctifs à la commission scolaire qui devra rendre public le suivi donné dans son prochain rapport annuel. L'impartialité, la confidentialité, le pragmatisme et la reddition de compte publique sont les grands principes qui guident ses actions.

Par la poste : M. Claude Daoust, protecteur de l'élève
Case postale 95 004, Lorraine, QC J6Z 4P1

Par courriel : c.daoust1@videotron.ca / Numéro sans frais : 1 877 477-5925



Le protecteur de l'élève devra s'assurer que la procédure d'examen d'une plainte a été suivie par le plaignant et devra guider ce dernier, le cas échéant.

LES ÉCOLES PRIMAIRES

Brownsburg-Chatham

Bouchard
294, rue de l'Église
Brownsburg-Chatham
QC J8G 2X5
450 566-3126

Saint-Philippe

223, route du Canton
Brownsburg-Chatham
QC J8G 1R5
450 562-8576

Grenville

Dansereau
316, rue Principale
Grenville, QC JOV 1J0
450 566-3103

Saint-Martin

355 rue Principale
Grenville, QC JOV 1J0
450 566-3103

Lachute

l'Oasis
80, rue Hammond
Lachute, QC J8H 2V3
450 562-2223

Saint-Alexandre

451, rue Grâce
Lachute, QC J8H 1M5
450 562-8519

Saint-Julien

218, rue Wilson
Lachute, QC J8H 3J3
450 562-8521

Saint-André d'Argenteuil

Saint-André
1, rue Legault
Saint-André d'Argenteuil
QC JOV 1X0
450 566-3114

Mirabel

aux Quatre-Vents
13 815, rue Therrien
Mirabel, QC J7J 1J4
450 569-2239

Mirabel - Suite

Sainte-Anne
9984, boulevard de Saint-Canut
Mirabel, QC J7N 1K1
450 438-0424

à l'Unisson

13 300, rue Paul VI
Mirabel, QC J7J 1J2
450 569-2233

de la Croisée-des-Champs

13 705, rue Lacroix
Mirabel, QC J7J 1X4
450 569-2099

Saint-Hermas

4261, rue Lalande
Mirabel, QC J7N 2Z4
450 569-3373

Mer-et-Monde

16 905, rue de l'Ambre
Mirabel, QC J7N OK4
450 569-3325

Prévost

Val-des-Monts
872, rue de l'École
Prévost, QC JOR 1T0
450 569-2913

du Champ-Fleuri

1135, rue du Clos-Toumalin
Prévost, QC JOR 1T0
450 431-3327

des Falaises

977, rue Marchand
Prévost, QC JOR 1T0
450 569-2928

Saint-Colomban

des Hautbois
321, montée de l'Église
Saint-Colomban, QC J5K 2H8
450 438-8836

à l'Orée-des-Bois

360, côte Saint-Nicholas
Saint-Colomban, QC J5K 1M6
450 431-1288

Saint-Colomban - Suite

de la Volière
549, chemin de la Rivière-du-Nord,
Saint-Colomban, QC J5K 2E5
450 569-3307

Saint-Hippolyte

des Hauteurs
30, rue Bourget
Saint-Hippolyte, QC J8A 2M7
450 569-2023

Saint-Jérôme

De La Durantaye
31, rue Paul
Saint-Jérôme, QC J7Y 1Z5
450 432-9582

Dubois

562, rue du Palais
Saint-Jérôme, QC J7Z 1Y6
450 438-5008

Notre-Dame

581, rue Ouimet
Saint-Jérôme, QC J7Z 1R3
450 432-4472

Prévost

85, rue Lauzon
Saint-Jérôme, QC J7Y 1V8
450 438-5603

Saint-Jean-Baptiste

240, rue de Montigny
Saint-Jérôme, QC J7Z 5P8
450 438-3995

Saint-Joseph

616, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme, QC J7Z 5B9
450 438-3981

Mariboisé

195, rue Duvernay
Saint-Jérôme, QC J7Y 2Z6
450 432-4506

alternative de la Fourmière

175, rue Duvernay
Saint-Jérôme, QC J7Y 2Z6
450 438-1220

de l'Horizon-Soleil

1155, avenue du Parc
Saint-Jérôme, QC J7Z 6X6
450 438-1296

Saint-Jérôme - Suite

Sainte-Paule
1030, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme, QC J7Z 5E8
450 436-1757

Bellefeuille

997, rue des Lacs
Saint-Jérôme, QC J5L 1T3
450 438-9525

Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

700, 9^e Rue
Saint-Jérôme, QC J7Z 2Z5
450 438-8828

Sacré-Coeur

70, boulevard des Hauteurs
Saint-Jérôme, QC J7Y 1R4
450 438-1259

de l'Envolée

1475, rue Normand
Saint-Jérôme, QC J5L 2B6
450 431-4377

de la Source

520, boulevard de la Salette
Saint-Jérôme, QC J5L 2J1
450 431-0816

Sans-Frontières

1100, 112^e Avenue
Saint-Jérôme, QC J7Y 5C2
450 569-2131

aux Couleurs-du-Savoir

1801, Montée Sainte-Thérèse
Saint-Jérôme, QC J5L 2L2
450-569-2082

Sainte-Sophie

Jean-Moreau
2334, rue Saint-Joseph
Sainte-Sophie, QC J5J 1M9
450 438-0717

du Joli-Bois

100, rue Val-des-Chênes
Sainte-Sophie, QC J5J 2M5
450 431-0640

du Grand-Héron

1131, Montée Morel
Sainte-Sophie, QC J5J 2S1
450 569-2081

LES ÉCOLES SECONDAIRES

Lachute

École polyvalente Lavigne
452, avenue Argenteuil
Lachute, QC J8H 1W9
450 562-8841

Le Tremplin

77, rue Hammond
Lachute, QC J8H 2V2
450 566-3108

Saint-Jérôme

École secondaire Frenette
109, rue Marie-Victorin
Saint-Jérôme, QC J7Y 2G7
450 438-4108

École secondaire

Saint-Stanislas
680, 9^e Rue
Saint-Jérôme, QC J7Z 2Y9
450 436-6100

École polyvalente

Saint-Jérôme
535, rue Filion
Saint-Jérôme, QC J7Z 1J6
450 436-4330

École secondaire Cap-Jeunesse

600, 36^e Avenue
Saint-Jérôme, QC J7Z 5W2
450 436-1858

École secondaire

des Hauts-Sommets
1000, 112^e Avenue
Saint-Jérôme, QC J7Y 5C2
450 436-7414

École secondaire des-Studios

909, montée Saint-Nicolas,
Saint-Jérôme, QC J5L 2P4
450 431-2114

Mirabel

École secondaire de Mirabel
17 777, rue du Val-d'Espoir
Mirabel, QC J7J 1V7
450 569-2014

PROJETS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

À CARACTÈRE RÉGIONAL

École secondaire Cap-Jeunesse

Hockey sur glace

École secondaire des Hauts-Sommets

Informatique

École secondaire Frenette

Musique

École polyvalente Saint-Jérôme

Éducation internationale

Soccer

École secondaire Saint-Stanislas

Cheerleading

Football

PROGRAMME PARTICULIER MINISTÉRIEL

École polyvalente Saint-Jérôme

Programme semestriel sport-études

FERMETURE DES ÉCOLES

En début de journée

La décision de fermer ou non les écoles de la commission scolaire repose sur des données recueillies auprès des transporteurs scolaires le matin, entre 5 h 45 et 6 h 15. Une fois l'embarquement des élèves commencé (dès 6 h 45 pour certains circuits), celui-ci ne sera pas interrompu.

Cette décision est rapidement annoncée sur le site Internet de la CSRDN à l'adresse www.csrdsn.qc.ca. Elle est également diffusée sur le code-à-phone de la CSRDN (450 436-5135) avant d'être transmise aux médias électroniques (CIME FM, Planète Radio, réseau Énergie, radio de Radio-Canada, Cogeco Diffusion, TVA, LCN, Ici RDI, Ici Radio-Canada).

Si malgré le maintien de l'ouverture des écoles, un parent jugeait bon de garder son enfant à la maison pour des raisons de sécurité, il lui est évidemment possible de le faire.

En cours de journée

Si une école doit être fermée pour cause de force majeure (bris, panne électrique, avertissement météorologique, etc.), la direction déploie le dispositif d'urgence permettant de communiquer avec les parents afin que l'élève soit rapidement pris en charge. L'information est communiquée à la station de radio locale CIME FM 103,9 (secteur Saint-Jérôme) ou Planète Radio 104,9 (secteur Argenteuil). De plus, elle est diffusée sur la page d'accueil du site Internet de la commission scolaire à l'adresse www.csrdsn.qc.ca et sur le code-à-phone de la CSRDN.

Certaines écoles peuvent maintenir leur service de garde ouvert malgré la fermeture de l'école. Chaque école est en mesure d'informer les parents qui la contactent.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Vous voulez connaître l'information détaillée sur le transport de votre enfant : circuit(s) d'autobus, heure et lieu d'embarquement / débarquement, transfert(s) et case de stationnement ?

Rendez-vous directement sur notre site Internet au www.csrdsn.qc.ca dans la section « Parents », sous l'onglet « Coordonnées de transport ». Vous aurez à entrer le numéro de fiche de l'élève, le code postal de votre résidence et l'information vous sera accessible.

Qui a droit au transport scolaire ?

Les élèves qui fréquentent leur école de bassin et qui demeurent à :

Plus de deux kilomètres pour un élève du secondaire;
Plus de 1,6 kilomètre pour un élève du primaire (4^e, 5^e et 6^e année);
Plus de 1,4 kilomètre pour un élève du primaire (1^{re}, 2^e, et 3^e année);
Plus de 300 mètres pour un élève du préscolaire 5 ans.

Quelle distance mon enfant aura-t-il à marcher jusqu'à l'arrêt d'autobus ?

500 mètres et moins pour l'élève du secondaire;
300 mètres et moins pour l'élève du primaire;
250 mètres et moins pour l'élève du préscolaire 5 ans.

Dans certains cas exceptionnels, la distance de marche à l'arrêt peut excéder les normes.

L'élève doit se présenter au point d'arrêt au moins cinq minutes avant l'arrivée de l'autobus.

Un problème de comportement dans l'autobus ?

La direction d'école est responsable de l'application des mesures disciplinaires touchant le comportement de l'élève dans l'autobus scolaire. Donc, toutes les plaintes qui traitent du comportement d'un élève, signifiées par les parents et les conducteurs d'autobus, doivent être dirigées vers l'école.

La direction d'école, selon la gravité de l'offense, impose à l'élève des mesures disciplinaires.

Pour des plaintes concernant un conducteur d'autobus scolaire, veuillez nous en informer en appelant à la ligne du transport scolaire au 450 569-2226.



Centre de formation professionnelle Performance Plus

462, avenue Argenteuil
Lachute, QC J8J 1W9
450 566-758

www.cfppperformanceplus.com

Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme (CFTR)

17 000, rue Aubin
Mirabel, QC J7J 1B1
450 435-0167

www.formationcftr.com

Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme (CEP)

917, montée Saint-Nicolas,
Saint-Jérôme, QC J5L 2P4
450 565-0006

www.formationcep.com

Édifice Marchand

471, rue Melançon
Saint-Jérôme, QC J7Z 4K3
450 436-5850

www.edificemarchand.com

Édifice Le Parallèle

190, rue Mary
Lachute, QC J8H 2C4
450 566-0088

www.csrndn.qc.ca/parallele

LA FORMATION PROFESSIONNELLE UN ACCÈS DIRECT À L'EMPLOI

Programmes offerts à la CSRDN

- Secrétariat
- Comptabilité (Double DEP Adjointe administrative)
- Carrosserie
- Dessin industriel
- Électricité
- Électromécanique de systèmes automatisés
- Lancement d'une entreprise
- Mécanique automobile
- Mécanique de véhicules lourds routiers
- Soudage-montage
- Techniques d'usinage
- Vente-conseil - Représentation
- Vente de pièces mécaniques et d'accessoires
- Assistance à la personne en établissement de santé
- Santé, assistance et soins infirmiers
- Assistance à la personne à domicile
- Assistance technique en pharmacie
- Assistance dentaire
- Transport par camion / Heavy truck driving
- Mécanique industrielle de construction et d'entretien.

ÉDUCATION AUX ADULTES

Centre de formation générale des adultes de la Rivière-du-Nord

Édifice Marchand — Édifice Le Parallèle

- **Statut d'adulte :** À l'Éducation des adultes, le statut d'adulte est accordé à toute personne ayant 16 ans le 30 juin précédant son admission.

Formation générale, de l'alphabétisation à la 5^e secondaire

- Matières de base (français, mathématique, anglais);
- Sciences (sciences physiques, physique, chimie);
- Cours optionnels (histoire, géographie, vie économique, biologie, informatique, vie politique, gestion de l'apprentissage, plan individuel de formation, développement personnel, etc.).

Formation à distance assistée (FADA) / Francisation / Alphabétisation Service de soutien pédagogique / Service d'intégration socioprofessionnelle

Préalables pour les métiers de la construction (CCQ) : Attestation de préalables scolaires pour votre métier.

Services de formation à l'intégration sociale : Pour les adultes éprouvant des difficultés d'adaptation sur les plans psychologique, social, intellectuel ou physique.

Test de développement général (TDG) : Ce service offre une voie d'accès à certains programmes de formation professionnelle ou encore, à l'obtention d'une carte de compétences dans le domaine de la construction.

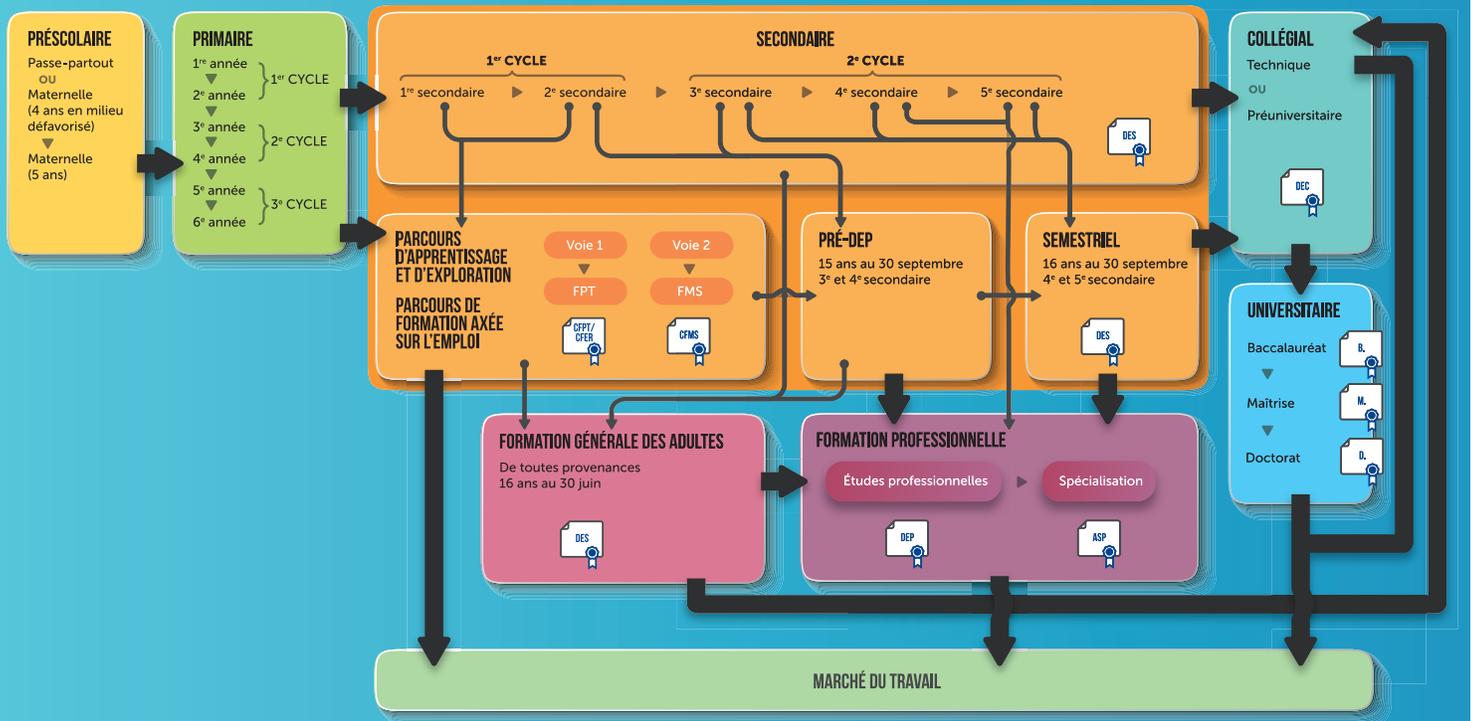
Tests d'équivalence de niveau secondaire (TENS) : La réussite de ces tests permet d'obtenir une reconnaissance officielle d'équivalence de niveau secondaire.



LES TRAJECTOIRES DE FORMATION À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

L'un des objectifs principaux de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord est de diplômé et de qualifier le plus grand nombre d'élèves. Pour y arriver, elle offre, entre autres, différentes trajectoires scolaires permettant à l'ensemble de ses élèves de suivre des parcours d'apprentissage et d'exploration répondant à leurs aptitudes et à leurs besoins. À la fin du primaire, les élèves ayant un retard académique se dirigeront vers différentes trajectoires de formation selon leurs profils.

TRAJECTOIRES DE FORMATION SCOLAIRE



WWW.CSRDN.QC.CA
450 438-3131 POSTE 2112

Pour consulter le tableau interactif des trajectoires de formation à la CSRDN, visitez le site Internet www.csrdsn.qc.ca, dans la section « Élèves ».

AOÛT 2015

- ▲ Journée pédagogique
- ▼ Semaine de relâche
- Congé pour les élèves et tout le personnel
- Semaines de fermeture pour les vacances estivales
- CC Conseil des commissaires
- CE Comité exécutif
- CP Comité de parents
- ECP Exécutif du comité de parents

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	●	●	●	●	●	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25 ▲ CE CC	26 ▲	27 ▲	28 ▲	29
30	31 Début des classes					

SEPTEMBRE 2015

- ▲ Journée pédagogique
- ▼ Semaine de relâche
- Congé pour les élèves et tout le personnel
- Semaines de fermeture pour les vacances estivales

- CC** Conseil des commissaires
- CE** Comité exécutif
- CP** Comité de parents
- ECP** Exécutif du comité de parents

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3	4	5
6	7 Fête du travail	8 CE CC	9	10	11	12
13	14 ECP	15	16	17	18	19
20	21 CP	22 CE CC Automne	23	24	25	26
27	28	29	30			



OCTOBRE 2015

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5 CP	6 CE CC	7	8	9 ▲	10
11	12 Action de Grâce	13	14	15	16	17
18	19 ECP	20 CE CC	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



NOVEMBRE 2015

- ▲ Journée pédagogique
- ▼ Semaine de relâche
- Congé pour les élèves et tout le personnel
- Semaines de fermeture pour les vacances estivales

- CC** Conseil des commissaires
- CE** Comité exécutif
- CP** Comité de parents
- ECP** Exécutif du comité de parents

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2 CP	3	4	5	6	7
8	9	10 CE CC	11	12	13 ▲	14
15	16 ECP	17	18	19	20	21
22	23	24 CE CC	25	26	27	28
29	30					



DÉCEMBRE 2015

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2 ▲	3	4	5
6	7	8 CE CC	9	10	11	12
13	14 ECP	15	16	17	18	19
20	21	22 Hiver	23 ■	24 ■	25 ■ Jour de Noël	26
27	28 ■	29 ■	30 ■	31 ■		

JANVIER 2016

- ▲ Journée pédagogique
- ▼ Semaine de relâche
- Congé pour les élèves et tout le personnel
- Semaines de fermeture pour les vacances estivales

- CC** Conseil des commissaires
- CE** Comité exécutif
- CP** Comité de parents
- ECP** Exécutif du comité de parents

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 Jour de l'An	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30



FÉVRIER 2016

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15 JOURNÉES DE LA PÉRSEVERANCE SCOLAIRE 15 au 19 février	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

MARS 2016

- ▲ Journée pédagogique
- ▼ Semaine de relâche
- Congé pour les élèves et tout le personnel
- Semaines de fermeture pour les vacances estivales

- CC** Conseil des commissaires
- CE** Comité exécutif
- CP** Comité de parents
- ECP** Exécutif du comité de parents

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 ▼	2 ▼	3 ▼	4 ▼	5
6	7 CP	8 CE CC	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20 Printemps	21 ECP	22	23	24	25 ■ Vendredi Saint	26
27 Pâques	28 ■ Lundi de Pâques	29	30	31		



AVRIL 2016

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4 CP	5	6	7	8 ▲	9
10	11	12 CE CC	13	14	15	16
17	18 ECP	19	20	21	22	23
24	25 ▲	26 CE CC	27	28	29	30

MAI 2016

- ▲ Journée pédagogique
- ▼ Semaine de relâche
- Congé pour les élèves et tout le personnel
- Semaines de fermeture pour les vacances estivales

- CC** Conseil des commissaires
- CE** Comité exécutif
- CP** Comité de parents
- ECP** Exécutif du comité de parents

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2 CP	3	4	5	6	7
8	9	10 CE CC	11	12	13	14
15	16 ECP	17	18	19	20 ▲	21
22	23 ■ Journée nationale des Patriotes	24 CE CC	25	26	27	28
29	30 CP	31				



JUIN 2016

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5	6	7 CE CC	8	9	10	11
12	13 ECP	14	15	16	17	18
19	20 Été	21 CE CC Fin des classes	22 ▲	23 ▲	24 ■ Fête nationale du Québec	25
26	27 ▲	28 ▲	29	30		

JUILLET 2016

- ▲ Journée pédagogique
- ▼ Semaine de relâche
- Congé pour les élèves et tout le personnel
- Semaines de fermeture pour les vacances estivales

- CC** Conseil des commissaires
- CE** Comité exécutif
- CP** Comité de parents
- ECP** Exécutif du comité de parents

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 Fête du Canada	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25 ●	26 ●	27 ●	28 ●	29 ●	30



AOÛT 2016

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 ●	2 ●	3 ●	4 ●	5 ●	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

450 438-3131

www.csrdsn.qc.ca

CENTRE ADMINISTRATIF 1

995, rue Labelle

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7

Heures d'ouverture : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

CENTRE ADMINISTRATIF 2

795, rue Melançon

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4L1

Heures d'ouverture : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

